

Image not found or type unknown



Augmentation de primes par rapport au salaire

Par **gilles6362**, le **06/10/2010** à **17:18**

Bonjour , rnj'aimerais savoir si rn1) quand la prime de froid et de fin d'année augmente mon salaire de base (ou tout est compris dedans c'est à dire salaire de base primes comprises car avant ma fiche etait détaillée mais plus maintenant depuis quelques temps déjà en fait maintenant j'ai 2 lignes ,1ere ligne :salaire mensuel ,prime de froid comprise et prime fin d'année et 2e ligne : prime d'ancienneté)doit il augmenter ?? rn2) car mon employeur m'a dit oralement que comme je suis au dessus du smic je n'ai pas a avoir ces augmentations !! rnqui a raison ? rnconventions collectives : industrie charcutière rnd'avance merci de vos réponses rngilles6362